

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme d'une action de formation doit impérativement comporter les informations suivantes pour pouvoir être financé sur les contributions à la formation professionnelle continue

1 - TITRE DE LA FORMATION

HYGIENE ET REVENTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES LORS DU BRANCARDAGE

2 - PERSONNES CONCERNEES / PRE-REQUIS

A qui s'adresse l'action de formation ? Quelles sont les compétences ou connaissances nécessaires ?

Encadrement et personnel assurant le brancardage

3 - OBJECTIFS

Les buts qui devront être atteints à la fin de la formation en termes de connaissance, d'acquisition, de maîtrise d'une méthode, d'un outil de travail ou d'un mode opératoire

- Identifier les risques infectieux dans l'activité de brancardage
- Maîtriser la prévention de ces risques
- Appréhender les risques liés aux pratiques de manutention et de circulation à l'intérieur des bâtiments et en extérieur
- Faire face aux situations d'urgence

4 - DEROULE PEDAGOGIQUE

Les différentes phases successives (Jour 1 / Jour 2/..., horaires) avec les thèmes spécifiques qui permettent d'atteindre les objectifs fixés

Jour 1 :

- Pré-test
- Généralités
- Protection et hygiène du personnel
- Entretien du matériel

Jour 2 :

- Gestion des accessoires de protection
- Prise en charge des patients
- Le brancardage en établissement de santé
- Post-test
- Bilan des 2 journées

5 - MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

Les techniques pédagogiques mises en œuvre / les supports pédagogiques remis / Le matériel pédagogique utilisé

Pédagogie active et participative : diaporamas spécifiques, études de cas, partage d'expérience Supports pédagogiques remis sous format pdf

6 - DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Informations pratiques liées à la réalisation de l'action de formation (durée, rythme, lieu, dates, coûts,...)

Durée : 14 heures sur 2 journées (dates communiquées sur le site www.felin.re)

Horaires : 8h - 16h ; pause repas 12 à 13h ; accueil dès 7h30

Lieu : à définir dans l'ouest, communiqué sur le site www.felin.re

Coût de la formation, incluant le repas : 350 € en tarif formation continue – autres tarifs affichés sur le site www.felin.re

7 - SUIVI / EVALUATION / ATTESTATION DE PRÉSENCE

Suivi de réalisation de l'action / Appréciation des résultats obtenus / Méthode d'évaluation mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs de formation

Recueil des attentes des participants en début de formation

Evaluation par pré et post-test

Evaluation de la satisfaction

Remise d'une attestation de présence